



### CHOIX ET RÉVOCATION D'UN CHOIX FAIT CONJOINTEMENT PAR L'ENCANTEUR ET LE MANDANT

Un mandant et un encanteur inscrits peuvent utiliser ce formulaire pour faire un choix conjoint pour que le mandant perçoive et verse la TPS/TVH sur les ventes taxables de produits visés par règlement faites par l'encanteur pour le compte du mandant. Pour faire un choix, remplissez les parties A, B, C, D et E. Pour révoquer un choix, remplissez les parties A, B et F. Pour en savoir plus, lisez le verso de ce formulaire.

<b>Partie A – Renseignements sur le mandant (doit être un inscrit à la TPS/TVH)</b>	
Nom légal	Numéro d'entreprise                     R   T
<b>Partie B – Renseignements sur l'encanteur (doit être un inscrit à la TPS/TVH)</b>	
Nom légal OPENLANE Canada Inc	Numéro d'entreprise 8   6   4   8   6   7   4   3   7   R   T   0   0   0   1
<b>Partie C – Admissibilité</b>	
Véhicules conçus pour un usage routier ou autre prescrits au paragraphe c, d, e et f, vendus à la vente aux enchères en ligne openlane.ca	
Répondez aux deux questions suivantes en cochant la case appropriée.	
1. Les produits décrits ci-dessus sont-ils des produits visés par règlement (lisez la définition de produits visés par règlement au verso)? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
2. La vente des produits décrits ci-dessus serait-elle taxable si elle avait été faite par le mandant? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Nous avons répondu oui à ces deux questions et nous faisons conjointement le choix pour que le mandant verse la TPS/TVH sur les ventes taxables de produits visés par règlement décrits ci-dessus au lieu de l'encanteur. Nous comprenons que le choix est en vigueur pour chaque jour de la durée que nous avons indiquée ci-dessus où 90 % ou plus du produit des ventes faites par l'encanteur pour le compte du mandant sont imputables aux ventes de produits visés par règlement faisant l'objet du choix. Si, au cours de la durée, il y a un jour où le critère de 90 % ou toute autre condition de la partie C n'est pas rempli, le choix ne s'appliquera pas pour ce jour.	
Indiquez la durée de ce choix (cochez une seule case) :	
<input type="checkbox"/> Un jour :	Date : _____
<input checked="" type="checkbox"/> Une période indéterminée :	Date d'entrée en vigueur du choix _____, jusqu'à ce que vous le révoquiez en remplissant la partie F.
<input type="checkbox"/> Une période déterminée :	En vigueur du _____ au _____, sauf si vous avez révoqué le choix en remplissant la partie F.
<b>Partie D – Attestation du choix par le mandant</b>	
Je, _____, déclare que les renseignements fournis sur ce formulaire et dans tout autre document joint (en lettres moulées) sont, à ma connaissance, vrais, exacts et complets à tous les égards, et que je suis le mandant ou je suis autorisé à signer en son nom.	
Signature du mandant ou de la personne autorisée	Année Mois Jour 
<b>Partie E – Attestation du choix par l'encanteur</b>	
Je, _____, déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire et dans tout autre document joint (en lettres moulées) sont, à ma connaissance, vrais, exacts et complets à tous les égards, et que je suis l'encanteur ou je suis autorisé à signer en son nom.	
Signature de l'encanteur ou de la personne autorisée	Année Mois Jour 
<b>Partie F – Révocation du choix</b>	
Les parties conviennent de révoquer le choix à compter du	
	Année Mois Jour   X   X   X   X   X   X   X   X
Nous, le mandant et l'encanteur, révoquons conjointement le choix que nous avons fait selon lequel le mandant devait percevoir et verser la TPS/TVH sur la ou les fourniture(s) indiquée(s) à la partie C de ce choix.	
Signature du mandant ou de la personne autorisée	Année Mois Jour 
Signature de l'encanteur ou de la personne autorisée	Année Mois Jour 

Loi sur la protection des renseignements personnels, Répertoire des renseignements personnels RCC/P-PU-080